

Études internationales

Ferretti, Raymond. *La Coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen*. Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, Coll. « Organisation internationale et Relations internationales », 1984, 339 p.

Jean Mallein

Les Amériques latines dans le système mondial
1954-1984
Volume 17, numéro 2, 1986

URI : id.erudit.org/iderudit/702018ar
DOI : [10.7202/702018ar](https://doi.org/10.7202/702018ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN 0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mallein, J. (1986). Ferretti, Raymond. *La Coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen*. Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, Coll. « Organisation internationale et Relations internationales », 1984, 339 p.

Tous droits réservés © Études internationales, 1986-2018. Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

sions de surveillance de tout le mouvement des flottes américaines. Cette partie contient encore des remarques fort intéressantes sur le Venezuela et sur le Mexique. Entre Washington et Mexico, les relations sont capitales dans les deux sens, et le nationalisme ombrageux des Mexicains ne les empêche en rien de calculer les besoins de leur défense en fonction de la protection que le Pentagone fournit du pratique. Aux États-Unis, le Mexique garantit un voisin stable, une frontière sûre et, depuis quelques années, un approvisionnement en pétrole important. Il n'est jusqu'à la masse de la main-d'œuvre des « *chicanos* » qui ne lie d'intérêt les deux pays, exutoire pour l'excédent de population de l'un, disponibilité d'une masse de travailleurs peu exigeants pour l'autre.

Margaret D. Hayes définit la seconde zone comme l'Atlantique Sud plutôt que la côte atlantique de l'Amérique du Sud. Avec le développement de la marine de guerre soviétique, depuis une quinzaine d'années, un espace maritime nouveau appelle l'attention des États-Unis pour la protection des grandes lignes commerciales océaniques. Selon l'auteur, l'intérêt pour le Sud de l'Afrique et de l'Amérique se développe parallèlement. À terme, Washington pourrait envisager des accords, sinon pour l'usage de facilités portuaires du moins pour des contrats d'association chargeant des unités brésiliennes de mission de surveillance. Incidemment, la guerre des Falkland attire quelques remarques dont la teneur est que si le conflit a provoqué des embarras à la diplomatie américaine il n'affecte pas les positions dans le moyen-long terme; la défaite de l'Argentine a provoqué peu d'émois durables parmi ses voisins.

Les États de la côte pacifique représentent le troisième bloc étudié. Pays dont les nationalismes cherchent à distendre les liens de dépendance à l'égard des États-Unis, ils ne présentent pas pour Washington de risques sérieux. Riverains de la zone la moins active du Pacifique, leurs velleités ne suscitent que peu d'écho sur la scène internationale et leur présent souci de lutte anti-subversion garantit aux États-Unis une sécurité régionale.

L'intérêt de l'ouvrage qui réunit beaucoup d'informations et de statistiques récentes est de souligner que pour les responsables de la diplomatie et de la défense de Washington, l'Amérique latine devient de plus en plus une zone où les résultats acquis, quoiqu'ils ne soient pas menacés, requièrent en quantité croissante de l'attention et des ressources.

Jean-René CHOTARD

*Faculté des arts
Université de Sherbrooke, Sherbrooke*

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

FERRETTI, Raymond. *La Coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen*. Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, Coll. « Organisation internationale et Relations internationales », 1984, 339 p.

Du manque de concertation qui a présidé à la création des très nombreuses organisations internationales actuelles, et de leur autonomie statutaire ne pouvait découler qu'une certaine incohérence de leurs activités, dont la raison d'être est le développement et l'amélioration des relations internationales dans les domaines les plus divers. Cette incohérence se traduit par des doubles emplois, des conflits, une concurrence néfaste; voire au contraire et quelque peu paradoxalement, par des lacunes liées à l'absence d'action dans des domaines où plusieurs organisations ont pourtant compétence. L'accroissement du rôle joué par certains de leurs organes – les secrétariats généraux, notamment –, la contestation de l'autorité des organes dirigeants par d'autres – tel les assemblées parlementaires –; l'inflation d'organes subsidiaires qui échappent souvent à un contrôle efficace concourent aussi à rendre indispensable la recherche d'une coordination susceptible de donner quelque cohérence à l'action des organisations internationales.

Ce qui vaut au plan universel vaut aussi au plan régional; en particulier en Europe

occidentale où interfèrent l'action des organisations mondiales, celles des organisations « occidentales » dont l'Europe n'est que le champ d'action principal et celle des organisations proprement européennes. C'est à l'étude de leur coordination que M. Raymond Ferretti a consacré le présent ouvrage.

Cette coordination ne se réduit pas à l'application mécaniste des techniques connues tel que les échanges de documents, d'observateurs, ou la constitution de comités mixtes. Elle est plus que cela: c'est avant tout une stratégie. Aussi l'auteur consacre-t-il la première partie de l'ouvrage à l'analyse des diverses stratégies qui peuvent être mises en oeuvre pour résoudre, où tout le moins atténuer, la relative incohérence de l'action des organisations internationales au niveau européen.

Deux types de stratégies sont envisageables: les stratégies relationnelle et décisionnelle. La stratégie relationnelle est fondée sur l'analyse des déficiences du système d'organisations internationales. Elle vise à organiser entre elles des « relations convenables » dans le respect de leur autonomie. Mais il convient d'en atténuer les effets négatifs en cherchant un principe régulateur de leurs relations. Selon le principe choisi, la stratégie relationnelle est concurrentielle ou monopolistique.

La stratégie concurrentielle ne met pas en cause l'égalité qui gouverne les relations entre organisations internationales. Elle implique seulement l'intensification de leurs échanges et la conclusion d'accords de coordination. C'est elle qui a été la plus souvent choisie, comme en témoignent les nombreux accords conclus entre organisations; que leurs traités institutifs les y autorisent expressément ou non. M. Ferretti voit d'ailleurs là une règle coutumière générale en voie de formation, dont il mesure cependant étroitement les limites. Juridiquement, elle n'accorderait en effet aux organisations internationales que la capacité de conclure des accords de coordination « administrative » et non des accords de coordination « politique ». Encore constate-t-il que les premiers, qui sont l'équivalent des mesures d'ordre intérieur, ne sont pas toujours aisément distinguables des seconds, qui entraî-

neraient des conséquences importantes pour les États membres. Pratiquement, cette stratégie n'a pas permis jusqu'à présent de résoudre l'incohérence des actions des organisations internationales au niveau européen. Mais la stratégie relationnelle peut aussi reposer sur le principe hiérarchique, qui suppose une organisation dominante, à qui revient la tâche d'assurer la coordination du système d'organisations internationales: c'est la stratégie monopolistique que l'O.N.U. s'efforce d'imposer, et dont on sait qu'elle a inspiré le Conseil de l'Europe. Celui-ci s'est cependant heurté au refus constant des autres organisations européennes de lui reconnaître un quelconque leadership; ce que montre M. Ferretti par un rappel opportun des diverses tentatives faites en ce sens. Remarquant à juste titre qu'il vaut mieux parler de relations hiérarchisantes que de relations hiérarchiques au niveau mondial, il constate que cette stratégie a jusqu'à présent échoué au niveau européen.

Ainsi les conditions de fonctionnement des organisations internationales dominées par des rivalités voire des antagonismes, constituent-elles des obstacles qu'aucune des stratégies relationnelles ne parvient à lever de manière satisfaisante. Devant leur échec, une nouvelle approche du problème de la coordination s'impose: celle d'une stratégie décisionnelle. Cette stratégie n'est pas contradictoire avec la précédente. Leurs objectifs sont certes différents, mais ils peuvent aussi se compléter. Fondée sur l'analyse des déficiences de chaque élément du système d'organisations internationales, la stratégie décisionnelle a un double objectif. D'une part, il s'agit de rationaliser l'ensemble du processus de décision au sein des organisations internationales sans plus se limiter au seul système d'information. D'autre part, il convient d'améliorer le processus de décision des États relatif à la définition de leur attitude face à chacune des organisations dont ils sont membres. Ce processus constitue en effet un facteur supplémentaire de l'incohérence de leurs actions.

Si M. Ferretti nous convainc que la coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen doit s'analyser en termes de stratégie, il ne conteste cependant

pas qu'elle doit aussi l'être sous l'angle technique. C'est l'objet de la deuxième partie de son ouvrage qu'il consacre à l'étude des techniques relationnelles, puis à celle des techniques décisionnelles.

Il y a trois types de techniques relationnelles: les techniques de division du travail, de collaboration et d'interprétation. Les organisations internationales en font un usage inégal. Elles acceptent rarement d'autolimiter leurs activités afin d'éviter les doubles emplois, dans le cadre d'une division des tâches. Elles préfèrent la collaboration; moins sous la forme d'actions communes que par l'échange d'information et l'assistance, qui se traduit par la mise à disposition d'installations spécialisées, d'études et d'avis techniques. Troisième technique de coordination relationnelle, l'interpénétration est, dans son principe, différente des deux autres, qui reposent sur l'unicité maintenue de chaque organisation. Mais elle est rendue possible par le fait que bon nombre d'États européens occidentaux sont membres des mêmes organisations. Celles-ci s'offrent d'ailleurs mutuellement la faculté de participer à certaines de leurs activités respectives, sinon comme membres à part entière, du moins comme participants sans droit de vote ou comme observateurs. L'interpénétration se traduit aussi parfois par l'application entre organisations internationales de techniques interétatiques éprouvées: l'union réelle ou l'union personnelle.

Les techniques décisionnelles doivent, quant à elles, limiter le défaut de cohérence existant au sein du système d'organisations internationales et dans chaque État-membre. Appliquées aux organisations internationales, les techniques de programmation n'ont pas toujours eu les résultats escomptés. Aussi est-il important que soit résolue la concurrence existant dans la plupart des États d'Europe occidentale entre le ministère des Affaires étrangères et les ministères techniques, certaines directions ministérielles et les représentations permanentes auprès des organisations internationales. En altérant la cohésion de l'attitude de chaque État vis-à-vis d'une même organisation, et plus encore face à l'ensemble de celles dont il est membre, cette concurrence ne peut en effet avoir que des effets néga-

tifs sur la coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen.

Parce que cette coordination est à la fois affaire de stratégie et de technique, l'ouvrage de M. Ferretti n'est donc pas seulement tourné vers le droit et les relations internationales. C'est aussi une remarquable étude de science administrative. Ce n'est pas le moindre mérite de son auteur que d'avoir su maîtriser ces deux aspects du droit des organisations internationales.

Jean MALLEIN

*Faculté de Droit et
des Sciences économiques de Brest
Université de Bretagne occidentale, France*

HYMAN, Anthony. *Afghanistan Under Soviet Domination, 1964-83*. 2nd Edition. Londres et Basingstoke (U.K.), The Macmillan Press Ltd, 1984, 258 p.

Dans ce livre, Hyman met l'accent sur la politique, les hommes qui la dominent et la guérilla qui sévit en Afghanistan depuis bientôt huit ans. Ces thèmes centraux s'appuient sur quelques données sociales, géographiques, économiques ou historiques.

Le ton très modéré adopté par Anthony Hyman, et son désir d'objectivité ne vont toutefois pas jusqu'à la complaisance. Le premier coup d'État marxiste, d'avril 1978, est bien amené de même qu'est expliqué le désir des nouveaux maîtres de conduire leur révolution à terme, en s'attachant les paysans, qui forment environ 90 % de la population. Mais les grandes réformes, basées sur une mauvaise appréciation des situations à changer et une ignorance de la mentalité de ceux auxquels elles sont destinées, échouent lamentablement. Entre l'extrême-gauche – qui, en février 1979, enlève l'ambassadeur américain qui devait par la suite mourir au cours de l'action entreprise par la police pour le libérer – et les conservateurs – qui, en mars suivant, sont à la base d'un soulèvement, à Hérat – le régime de Amin s'étiolle. Divisé en son sein, dépendant de plus en plus de conseillers civils et militaires soviétiques, déjà frappé par des déses-